Evolution et adaptation, par Helen Nussbaum, *Revue internationale des infirmières, vol. 9, N° 6.*

... Le Conseil international des infirmières peut, grâce à sa longue histoire de croissance et de progrès rapides, regarder loin dans le passé. Une fois encore il semble prêt à s'adapter aux changements afin de continuer cet inévitable processus de croissance ; cette fois, non à cause des guerres, comme dans le passé, mais en raison d'une évolution d'une grande portée qui semble s'imposer de force à la population de pays jeunes et en pleine expansion.

On a tendance à vouloir imposer des coutumes, des croyances et une mentalité différentes à des populations qui, il y a à peine trente ans, vivaient peut-être encore isolées et inconnues dans des communautés tribales et dans des villages où l'on ne connaissait aucun moyen de communication et de transport.

Il ne saurait être question d'arracher subitement ou l'infirmière ou ses malades de ce cadre où ils vécurent longtemps ignorés et les plonger dans le bouleversement physique, mental et émotionnel qu'entraînent des manières de vivre imposées, à un rythme trop rapide.

Les infirmières de ces pays ayant acquis leur formation à l'étranger, retournent dans leur pays avec un sens de responsabilité nouvellement éveillé et se rendant compte que les services du nursing de leur pays doivent être organisés, les normes de l'enseignement du nursing doivent être rehaussés et qu'elles-mêmes doivent entrer en contact avec les autres infirmières afin de s'unir dans une association nationale qui, seule, leur assurera la puissance nécessaire leur permettant d'atteindre de tels objectifs.

Les mêmes buts qui, en 1899, présidèrent à la fondation du Conseil international des Infirmières sont encore valables aujourd'hui — non pas dans des pays qui ont maintenant une tradition longuement établie et plusieurs décennies d'expérience — mais dans ceux-là où se produit une rapide évolution, où les infirmières doivent relever le défi que leur posent des facteurs contradictoires et des circonstances qui dépassent leur contrôle immédiat. Elles demandent l'aide et les conseils de celles qui ont déjà vaincu ces difficultés initiales dans leur propre pays.

Il semblerait que la tâche future du Conseil international des Infirmières ne consistera pas seulement à recruter de nouvelles associations déjà formées, ou en voie de formation, mais bien de se tenir au courant de leurs difficultés et de mieux connaître leurs ressources nationales. Cet esprit d'unité qui a servi de phare au Conseil international des Infirmières, devrait être, à l'avenir, ressenti avec beaucoup plus de force par toutes les infirmières des contrées les plus lointaines...